

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLATEFORME PRISE EN CHARGE MALADES CHRONIQUES COVID - (N° 4697)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par

M. Favennec-Bécot , Mme Métadier, Mme Six, Mme Sanquer, M. Benoit, M. Guy Bricout,
M. Brindeau, Mme Descamps, M. Dunoyer, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Labille, M. Lagarde,
M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Thill, M. Villiers et M. Warsmann

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.